



Depuis le 19 janvier, le monde du travail est engagé dans une mobilisation inédite.

Inédite par son caractère unitaire et son inscription dans la durée, comme vient encore de le démontrer ce 1er mai 2023 d'un niveau historique.

Inédite par sa détermination, sa popularité, son ancrage dans l'ensemble du territoire et des composantes du salariat, sa capacité à diversifier les formes et les rythmes de la lutte.

Inédite par son écho international dont témoignent les nombreux messages de soutien qui nous parviennent du monde entier et l'importance des délégations présentes à Paris le 1er mai.

Inédite enfin par l'impasse politique dans laquelle s'est placé le gouvernement, contraint d'utiliser les mécanismes les plus antidémocratiques pour tenter d'imposer sa réforme antisociale rejetée par une écrasante majorité.

Après bientôt 4 mois de mobilisation, la détermination populaire à gagner l'abrogation de la réforme des retraites est intacte. Avec 95% des salariés et la très grande majorité de la population opposés à la réforme, la bataille des idées est gagnée. Macron n'a ni majorité politique ni majorité sociale et c'est sa capacité à gouverner et imposer des mauvais coups qui est aujourd'hui entravée, comme le démontre le report du projet de loi immigration.

N'en déplaise au gouvernement et à la minorité parlementaire qui le soutient, le front syndical unitaire est solide et travaille à aborder de manière offensive les semaines à venir.

Les organisations syndicales, et en particulier la CGT, jouent un rôle central dans la construction du mouvement de refus de la réforme Macron. Cette capacité de mobilisation est un coup cinglant porté aux détracteurs du syndicalisme, au premier rang desquels figure le président de la République. Le syndicalisme est replacé au centre et se renforce avec plus de 30 000 adhésions à ce jour pour la seule CGT. C'est y compris le rapport de force à moyen et long terme qui est modifié en faveur du monde du travail.

Avec son gouvernement et l'appui de la finance et du Medef, Macron manoeuvre et cherche maintenant à rétablir un lien avec les organisations syndicales, celles-là même qu'il méprise depuis des années et qu'il a constamment cherché à contourner.

La réponse que lui apporte le syndicalisme, c'est la poursuite de la bataille revendicative, la multiplication au quotidien des initiatives de mobilisation et de grève durant les prochaines semaines, la construction d'une quatorzième puissante journée de grève et de manifestation le 6 juin prochain.

D'ores et déjà, de nombreuses journées de lutte vont rythmer tout le mois de mai dans plusieurs secteurs professionnels et en territoire. Ce foisonnement doit s'amplifier.

Partout, en interpellant les parlementaires, faisons monter l'exigence citoyenne de l'adoption de la proposition de loi d'abrogation de la retraite à 64 ans déposée par le groupe LIOT. Alors que le rejet par le Conseil constitutionnel de la deuxième demande de RIP témoigne du décalage croissant entre les aspirations démocratiques et le fonctionnement de nos institutions, le vote de la proposition de loi d'abrogation constitue une des perspectives pour la mobilisation.

La bataille revendicative pour la préservation des conquêtes fondamentales que sont les régimes pionniers doit se poursuivre sans relâche.

Partout, continuons d'interpeller les représentants du gouvernement et de sa minorité parlementaire en leur réservant l'accueil sonore et revendicatif qu'ils méritent.

Partout, dénonçons les opérations de l'extrême droite qui, avec le soutien d'une partie de plus en plus importante du patronat, vise en usant de démagogie et de mensonges à des reculs sociaux démocratiques et sociétaux toujours plus graves.

Partout, faisons payer le capital, développons les luttes et les grèves dans les services et entreprises pour gagner des augmentations de salaires et obtenir satisfaction sur nos revendications.

C'est dans la poursuite du processus de lutte que se situe l'enjeu principal de la période. Il nous faut donc impulser toutes les initiatives permettant de développer et renforcer le rapport de force à commencer par la multiplication des assemblées générales, la syndicalisation et la création de bases CGT, l'ancrage de la lutte et de la grève dans les entreprises et services en liant revendication d'abrogation de la réforme et exigences revendicatives.

Nous ne lâcherons pas ! Nous réaffirmerons à tous les niveaux notre refus de la réforme des retraites. A partir de la campagne CGT 15/32/60 (le SMIC à 15 euros - 32h hebdomadaires - retraite à 60 ans), nous porterons nos exigences sur les vrais besoins des salarié.e.s, des précaires et privé.e.s d'emploi, de la jeunesse et des retraité.e.s, en particulier sur les salaires pensions et minima sociaux, l'emploi, la santé et les conditions de travail, les services publics, l'égalité femmes/hommes, les 32h pouvant prendre la forme de la semaine des 4 jours, la conditionnalité des aides publiques.

Nous refuserons résolument de rentrer dans tout agenda patronal ou gouvernemental de régression sociale, notamment sur la destruction de la protection sociale ciblant entre autres les allocataires du RSA et de l'assurance chômage.

Face aux atteintes au droit, à la multiplication des arrêtés abusifs d'interdiction de manifester, à la généralisation de la surveillance par drones, aux multiples gardes à vues et convocations injustifiées en justice, face à la répression patronale qui s'amplifie dans les entreprises, aux attaques contre les

locaux syndicaux qui sont le bien des travailleuses et travailleurs, la CGT et ses organisations sont vigilantes aux libertés démocratiques et syndicales, et mèneront toute initiative utile pour défendre les camarades et organisations injustement mis en cause.

Déterminée à mener la bataille jusqu'à la victoire, la CGT, avec ses organisations, poursuivra son travail quotidien d'organisation des travailleuses et travailleurs, d'élaboration des cahiers revendicatifs, de conviction et de mise en débat, de construction par la grève et les luttes du niveau de rapport de force indispensable pour l'emporter face aux intérêts du patronat et des actionnaires.

fichiers:



[Télécharger 2023-05-04_-_appel_des_organisations_du_ccn.pdf](#) (171.42 Ko)

Public: [Infos / actions](#)

[Luttes 2023](#)

[Retraites](#)

[Tracts 2023](#)

[Infos Confédérales](#)

- [A](#)
- [A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
